



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Bretagne | 2024

Douarnenez – Rue Ar Veret

Opération préventive de diagnostic (2024)

Tangi Dilasseur



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/158275>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Tangi Dilasseur, « Douarnenez – Rue Ar Veret » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bretagne, mis en ligne le 31 mai 2024, consulté le 31 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/158275>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Douarnenez – Rue Ar Veret

Opération préventive de diagnostic (2024)

Tangi Dilasseur

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département du Finistère

Dilasseur T. 2024 : *Douarnenez (29). Rue Ar Veret*, Le Faou, Centre départemental d'archéologie du Finistère, 1 vol., 100 p. [[consulter le rapport](#)].

- 1 Le projet de construction d'un lotissement sur la parcelle BL 72 de la commune de Douarnenez a motivé la prescription, par le service régional de l'archéologie de Bretagne (arrêté n° 2023-385), d'un diagnostic archéologique sur ladite parcelle. Le secteur de Douarnenez est particulièrement riche en vestiges archéologiques, avec notamment la présomption du passage d'une voie antique sur l'emprise prescrite.
- 2 L'intervention a été menée par le Centre départemental de l'archéologie du Finistère, du 15 avril au 23 avril 2024. Le diagnostic a été réalisé par deux archéologues et un topographe, sous forme d'ouverture mécanique de tranchées. L'intervention a été circonscrite en deux secteurs, est et ouest, car une zone naturelle (PLU) ainsi qu'une zone humide étaient présentes en partie centrale de la parcelle. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas concernées par le projet d'aménagement.
- 3 Si la quantité des vestiges rencontrés est faible, on remarque tout de même la présence de deux probables mégalithes en position secondaire, ainsi que d'une ancienne voie, qui n'a pas pu être datée faute de mobilier, mais qui n'apparaît pas sur le cadastre de 1829 et qui pourrait être la continuité du gué du Treiz, dont l'origine pourrait être antique d'après le mobilier y ayant été récolté. Une datation entre ces *terminus post quem* et *ante quem* peut être envisagée.
- 4 L'absence, ou presque, de mobilier dans l'ensemble des structures n'a pas permis de dater ces dernières. La quantité de mobilier rencontrée hors structure durant le décapage est aussi très faible.

Fig. 1 – Premier bloc après nettoyage



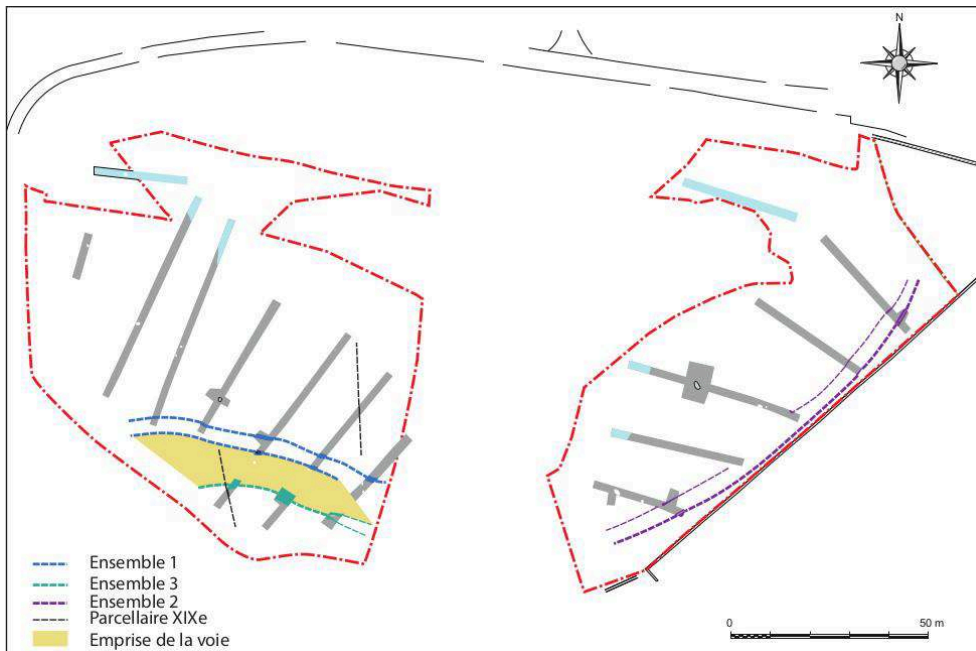
Vue depuis le sud.
Cliché : Y. Dieu (CD29).

Fig. 2 – Second bloc après nettoyage et empreinte du premier



Cliché : Y. Dieu (CD29).

Fig. 3 – Interprétation des anciennes limites parcellaires et voirie



DAO : T. Dilasseur (CD29).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkqIH5Frqnw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYfZHKAc6LI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5zv1MAwb0W>

Année de l'opération : 2024

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjMFrjr1utW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD19Y1kxWR4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJUwAaZ7Nz9>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

TANGI DILASSEUR

Centre départemental d'archéologie du Finistère

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

TANGI DILASSEUR

Centre départemental d'archéologie du Finistère